

I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 22, numéro 2, 1991

Afrique : la déconnexion par défaut

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702846ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702846ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tessier, M. (1991). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 22(2), 393–407. <https://doi.org/10.7202/702846ar>

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER*

I – Les relations extérieures du Canada

(janvier à mars 1991)

A — Aperçu général

Si depuis le 2 août, la crise du Golfe canalisait déjà l'essentiel de l'activité de la politique étrangère du Canada, le début de l'année 1991 l'accaparait presque complètement. Le déclenchement des hostilités poussait le Canada à participer à ses premières opérations militaires offensives depuis la guerre de Corée avec une contribution de 2 000 soldats, 26 chasseurs CF-18, trois navires et un hôpital de campagne. Mais, face à ce conflit, les efforts canadiens se manifestaient plus particulièrement dans la planification de l'après-guerre et dans les propositions pour le maintien de la paix et le redressement économique de la région.

Par ailleurs, la répression dans les républiques soviétiques attirait également l'attention de la communauté internationale. Le Canada suivait lui aussi de très près cette situation et, préoccupé, devait amorcer un réexamen de ses relations avec l'Union soviétique.

B — Les politiques de défense

1 – Le rapport annuel sur les exportations de biens militaires canadiens

La production d'un rapport annuel sur les exportations de biens militaires, une première pour le Canada, avait été annoncée le 26 septembre dernier devant les Nations Unies. Le gouvernement canadien remplissait cet engagement le 6 mars en déposant simultanément devant le Parlement et les Nations Unies le bilan de ses activités dans ce domaine. On y apprend que le pays a exporté en 1990 des biens militaires pour une valeur de \$158.8 millions, exclusion faite des ventes aux États-Unis. Cinquante-quatre pays font partie de la liste des acquéreurs dont l'Allemagne, qui vient au premier rang, l'Algérie, la Chine, l'Inde, Israël, l'Arabie saoudite, la Corée du Sud et le Pakistan.¹

* *Documentaliste au Centre québécois de relations internationales.*

1. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué* no 51, 6 mars 1991; Paul Mooney, *The Gazette*, 7 mars 1991, pB1; Miro CERNETIG, *The Globe and Mail*, 2 mars 1991, pp. A1-A8. *Revue Études internationales*, volume xxii, n° 2, juin 1991

2 – Désarmement et contrôle des armements

Parmi ses propositions sur l'après-guerre du Golfe, le Canada demandait notamment aux Nations Unies d'organiser un Sommet mondial sur les engins de guerre et les armes de destruction massive. Ce sommet, espère-t-on, pourrait déboucher sur l'adoption d'un programme d'action touchant les armes chimiques, biologiques, nucléaires et conventionnelles et les missiles. Il suggérerait à cet effet plusieurs mesures précises dont la prorogation indéfinie du Traité de non-prolifération, l'adhésion de nouveaux pays au Régime de contrôle de technologie des missiles et la recherche d'un consensus mondial sur la non-prolifération des missiles porteurs d'armes de destruction massive.²

C — Les politiques économiques et commerciales

1 – Le dépôt du budget fédéral

Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, déposait le 26 février son septième budget depuis sa nomination à ce poste, un budget marqué par les séquelles d'une récession économique et l'introduction des mesures législatives pour un contrôle des dépenses gouvernementales. Le tableau suivant, extrait du discours du ministre, propose un sommaire de l'état des comptes publics canadiens³:

Sommaire des projections budgétaires (millions de \$)

	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95	1995-96
recettes budgétaires	120,750	128,500	139,600	150,500	160,300	167,500
dépenses	-108,300	-115,800	-119,650	-122,800	-126,450	-130,600
frais de la dette publique	-42,950	-43,200	-43,950	-44,300	-43,850	-43,400
déficit	-30,500	-30,500	-24,000	-16,600	-10,000	-6,500
dette publique (milliards)	388.5	419.0	443.0	459.6	469.6	476.1

2. Affaires extérieures et Commerce extérieur, *Documentation de base. Activités d'après-guerre, et Planification de l'après-guerre*, 8 et 13 février 1991; Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 91/10*, 8 février 1991; Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 8 février 1991.

3. Ministère des Finances, *Le budget*, déposé à la Chambre des communes par Michael Wilson, ministre des Finances, le 26 février 1991, p. 104.

En raison de la guerre du Golfe, le ministre prévoyait aussi une augmentation de \$ 600 millions des dépenses du ministère de la Défense nationale, déjà relevées de \$350 millions en 1990-1991. Quant aux dépenses reliées à l'aide publique au développement, elles étaient pour leur part limitées à 3 % d'augmentation à l'instar de plusieurs autres secteurs d'activités.⁴

2 – Les négociations sur un libre-échange continental

Après plusieurs mois de discussions, le Canada, le Mexique et les États-Unis annonçaient officiellement le 5 février leur décision d'engager des négociations sur une base trilatérale pour la création d'une zone nord-américaine de libre-échange. Au pays, l'annonce était faite par le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, qui expliquait alors qu'en s'excluant de ces négociations, le Canada risquerait d'être laissé-pour-compte par les investisseurs étrangers.⁵ Un échéancier rapide est prévu et les discussions s'entameront dès ce printemps.

D — Les politiques d'aide au développement

Du 4 au 8 février avait lieu la première Semaine du Développement international au Canada. Cette semaine visait par de multiples activités à sensibiliser les Canadiens à la problématique du développement.⁶

Par ailleurs, à quelques jours d'intervalle, la ministre des Relations extérieures et du Développement international lançait des «programmes d'éducation globale» en Saskatchewan et en Alberta. Ces projets permettront aux élèves de ces provinces de se familiariser avec les multiples facettes de l'interdépendance.⁷

E — Les politiques d'immigration

Afin de maintenir ses objectifs d'immigration et de s'adapter aux fluctuations de l'économie, le ministère de l'Emploi et de l'Immigration limitait le 30 janvier l'accès des immigrants indépendants aux professions générales prévues pour cette catégorie. Les demandes d'immigrants indépendants ayant une offre d'emploi approuvée par un centre d'emploi canadien continueront cependant d'être acceptées.⁸

4. Voir Canada, *Le discours du budget*, le 26 février 1991, 33p.; Chantal HÉBERT, *Le Devoir*, 27 février 1991, pp. A1 et A2; Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 27 février 1991, pp. A1 et A6.

5. Ministre du Commerce extérieur, *Déclaration no 91/09*, 5 février 1991; Chantal HÉBERT, *Le Devoir*, 6 février 1991, pp. A1 et A4; John SAUNDERS et Madeleine DROHAN, *The Globe and Mail*, 6 février 1991, pp. B1 et B13.

6. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 91-08*, 30 janvier 1991.

7. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 91-06*, 4 février 1991 et *Communiqué no 91-09*, 31 janvier 1991.

8. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 91/04*, 29 janvier 1991; Estanislaw OZIEWICK, *The Globe and Mail*, 30 janvier 1991, pp. A1 et A5; Paul CAUCHON, *Le Devoir*, 1^{er} février 1991, p.2.

F — Organisations et réunions internationales

1 — L'ONU

Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Perez de Cuellar, était de passage à Ottawa le 12 février pour rencontrer le Premier ministre canadien et son secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Leurs discussions portaient essentiellement sur les propositions canadiennes pour une après-guerre dans le Golfe. Plus tôt dans la journée, M. de Cuellar avait ouvert à Montréal la Conférence internationale de droit aérien tenue sous les auspices de l'Organisation de l'aviation civile internationale.⁹

2 — Le Commonwealth

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark, présidait le 16 février à Londres une réunion spéciale du Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe.¹⁰ Lors de cette réunion, les ministres passèrent en revue les derniers événements survenus en Afrique du Sud notamment l'engagement du président de Klerk d'abolir les dernières lois législatives de l'apartheid. Après de longues discussions, les ministres décidaient de maintenir les sanctions économiques envers ce pays tout en convenant de revoir cette question après le 30 avril à New Delhi, dans la mesure où l'Afrique du Sud apporterait des preuves concrètes au démantèlement de l'apartheid.¹¹

3 — La Francophonie

On apprenait à la mi-janvier que le quatrième Sommet de la Francophonie n'aurait pas lieu au Zaïre tel que prévu. Le ministre canadien chargé de la Francophonie, M. Marcel Masse, réagissait à cette confirmation en soulignant que cette décision renforcerait les institutions de la francophonie en démontrant l'attachement et l'importance qu'elles accordent au respect des droits de la personne. Le Canada se déclarait également favorable au choix de la France en tant que site du prochain sommet.¹²

4 — Le GATT

Nombreux étaient les différends commerciaux inscrits à l'ordre du jour du Conseil du GATT le 6 février. L'échéancier des discussions impliquait le Canada particulièrement dans le dossier des restrictions imposées à l'importation de crème glacée et de yogourt et celui des droits compensateurs perçus par les États-Unis sur la viande de porc fraîche, réfrigérée et congelée. Le Conseil du GATT

9. *Le Devoir*, 12 février 1991, p.A3 et 13 février 1991, p. A3.

10. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 29*, 6 février 1991.

11. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 37*, 16 février 1991; *The Globe and Mail*, 15 février 1991, p. A7; Paul KORING, *The Globe and Mail*, 18 février 1991, pp. A1 et A7; voir aussi Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 91/13*, 28 février 1991.

12. Marie TISON, *Le Devoir*, 16 janvier 1991, p A3; voir aussi *Le Devoir*, 15 janvier 1991, p. A3.

établissait de plus, à la demande des États-Unis, un groupe spécial chargé d'étudier les mesures appliquées par le Canada à la distribution et à la vente de bières importées.¹³

Par ailleurs, les négociations de l'Uruguay Round, interrompues en décembre, étaient relancées quelques jours plus tard alors qu'une percée dans le dossier agricole avait lieu le 20 février à Genève entre la trentaine de délégations présentes. Le représentant canadien, M. Gerry Shannon, voyait dans cet aboutissement un signe encourageant et un choix marqué par la prépondérance de la raison.¹⁴

5 – L'Organisation des États américains

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déposait le 27 mars un rapport sur la première année d'activité du Canada au sein de l'OEA. Au nombre des activités réalisées par le Canada dans ce domaine, notons son élection à la Commission interaméricaine pour le contrôle de l'abus des drogues, sa participation aux missions d'observation des élections au Nicaragua et en Haïti, son adhésion à la Commission interaméricaine des femmes et son rôle dans la création d'une section du Secrétariat de l'OEA consacrée au progrès de la démocratie.¹⁵

6 – La réunion économique du G7

Les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni et des États-Unis se rencontraient les 20 et 21 janvier à New York avec pour toile de fond un contexte international particulièrement agité. Le ministre canadien des Finances, M. Michael Wilson, voyait d'ailleurs dans cette période l'un des plus grands défis du G-7 depuis sa création.¹⁶ À l'issue de cette réunion, les responsables monétaires réaffirmaient «en ce moment crucial» leur soutien à la coordination des politiques économiques et convenaient «d'agir de manière appropriée» pour stabiliser les marchés financiers internationaux.¹⁷

G — Les relations canado-américaines

1 – Le séjour du Président américain

Première étape d'une tournée de consultations sur l'après-guerre du Golfe, la capitale canadienne accueillait les 13 et 14 janvier le Président américain.

13. GATT; *Focus*, bulletin d'information, no 78, janvier-février 1991.

14. John ZAROCOSTAS, *The Globe and Mail*, 21 février 1991, pp. B1 et B2; *Le Devoir*, 21 février 1991, p. A5.

15. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 79*, 27 mars 1991; Affaires extérieures et Commerce extérieur, *La première année du Canada à l'Organisation des États américains, mise en œuvre de la stratégie à l'égard de l'Amérique latine*, Ottawa, janvier 1991, 15p.

16. Jacques McNISH, *The Globe and Mail*, 21 janvier 1991, pp. B1 et B2.

17. *Le Devoir*, 22 janvier 1991, p. A5; *Le Monde*, 23 janvier 1991, p. 23.

L'essentiel des discussions entre M. Bush et son homologue canadien portait sur les perspectives de maintien de la paix au Moyen-Orient et l'éventualité d'un sommet mondial sur l'armement.¹⁸ Toutefois, l'environnement figurait aussi à l'agenda de cette rencontre et les deux chefs de gouvernement en profitaient pour officialiser la conclusion de l'Entente canado-américaine sur la qualité de l'air. Ce geste était décrit par le Premier ministre comme «un nouveau jalon dans ce qui constitue, en matière d'environnement, la relation bilatérale la plus fructueuse au monde». ¹⁹ On sait que ce document établit les échéanciers, les objectifs nationaux de réduction, un cadre de coopération scientifique ainsi qu'un mécanisme de règlement des différends liés à la pollution atmosphérique transfrontalière.

2 – Les questions commerciales

Le groupe binational chargé d'examiner le règlement du différend sur les importations de viande de porc du Canada tranchait, le 22 janvier, cette question en indiquant n'avoir trouvé aucune preuve substantielle appuyant l'assertion d'un préjudice causé par les importations de porc canadien à l'industrie américaine justifiant l'imposition de droits compensateurs. Le 12 février, la Commission du commerce international des États-Unis renversait ses conclusions antérieures et acceptait de mettre un terme à la perception de ces droits et de rembourser les quelque \$ 17 millions perçus depuis 1989.²⁰ Mécontents de cette décision, les producteurs américains demandaient aux autorités commerciales de leur pays d'utiliser une procédure exceptionnelle de révision pour renverser de nouveau ce jugement et un comité de contestation était créé le 28 mars en vertu de l'article 1904 du traité de libre-échange.²¹ La décision de ce nouveau comité, qui doit être rendue dans les 30 jours suivant la demande de sa création, n'était pas encore connue à la fin du trimestre.

3 – Autres questions

Les audiences sur la requête en annulation du décret émis par l'Agence de protection de l'Environnement (EPA) contre les produits de l'amiante débutaient au commencement de février devant la Cour fédérale d'appel du Cinquième district de la Louisiane. Les avocats des deux parties débattaient alors de la pertinence de la procédure imposée par l'EPA. Ce jugement doit être rendu d'ici la fin de l'année.²²

18. ROSS HOWARD, *The Globe and Mail*, 12 mars 1991, p. A3 et 14 mars 1991, pp. A1 et A3; Marie TISON, *Le Devoir*, 12 mars 1991, p. A2; Chantal HÉBERT, *Le Devoir*, 14 mars 1991, pp. A1 et A4.

19. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 13 mars 1991.

20. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 35*, 12 février 1991; Maurice GIRARD, *Le Devoir*, 14 février 1991, p. A5.

21. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 82*, 28 mars 1991; voir aussi Maurice GIRARD, *Le Devoir*, 5 mars 1991, p. A5 et 21 mars 1991, p. A6; *The Globe and Mail*, 29 mars 1991, p. B15.

22. Maurice GIRARD, *Le Devoir*, 5 février 1991, p. A5 et 6 février 1991, p. A5.

Par ailleurs, le ministre canadien des Transports, M. Doug Lewis, se rendait à Washington les 12 et 13 février pour préparer les prochaines négociations bilatérales sur les services aériens. Les discussions sur le renouvellement de l'entente de 1974 débiteront en avril prochain.²³

H — Le Canada et l'Europe occidentale

1 — La CE

Les premières consultations ministérielles résultant de l'accord signé en novembre dernier entre le Canada et la CE étaient prévues à Ottawa les 28 et 29 janvier alors que M. Jacques Poos, ministre des Affaires étrangères du Luxembourg et représentant de la présidence de la CE, et M. Frans Andriessen, vice-président de la Commission de la CE, y sont attendus. L'ordre du jour de ces premières rencontres comprend, outre les questions de politique internationale, l'examen de dossiers bilatéraux tels que les pêches.²⁴

2 — La France

Le Canada et la France déposaient le 1^{er} février auprès du greffe d'un tribunal international d'arbitrage leur contre-mémoire concernant le litige qui les oppose dans la délimitation des espaces maritimes au large de Terre-Neuve et de St-Pierre-et-Miquelon. Le contenu de ces documents ne pourra être rendu public avant le début de la procédure orale qui se tiendra à New York à une date qui reste à être déterminée par le tribunal.²⁵

I — Le Canada, l'Union soviétique et l'Europe de l'Est

1- L'URSS

Les relations canado-soviétiques étaient marquées ce trimestre-ci par l'inquiétude puis la condamnation causées par l'envoi de forces militaires en Lituanie et dans d'autres républiques soviétiques. Les 8 et 11 janvier, le Canada convoquait le nouvel ambassadeur soviétique, en poste depuis décembre, M. Richard Ovinnikov, pour lui faire part de son appréhension.²⁶ Le Premier ministre canadien écrivait le 13 à son homologue soviétique que l'escalade de la violence pourrait avoir «de graves conséquences»²⁷ sur les relations entre les deux pays, tandis que de son côté, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait le réexamen des offres

23. Maurice GIRARD, *Le Devoir*, 13 février 1991, p. A5.

24. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 22*, 28 janvier 1991.

25. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 26*, 1^{er} février 1991.

26. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 4*, 8 janvier 1991, *Communiqué no 9*, 11 janvier 1991 et *Communiqué no 17*, 21 janvier 1991.

27. Cabinet du Premier Ministre, *Communiqué*, 21 janvier 1991. Voir aussi Hugh WINSOR, *The Globe and Mail*, 14 janvier 1991, pp A1-A2 et Manon CORNELLIER, *Le Devoir*, 14 janvier 1991, p. 4.

d'assistance technique et de lignes de crédit à l'Union soviétique. Rappelée d'urgence pour la crise du Golfe, la Chambre des communes tenait aussi un débat spécial sur cette question. Le Canada, expliquait alors M. Clark, étudie des possibilités d'aide matérielle, politique et diplomatique telles que l'envoi de fournitures médicales, l'expédition d'une délégation parlementaire en Lettonie et l'établissement d'un centre balte au Canada.²⁸

2 – L'Albanie

À l'instar de plusieurs autres pays, le Canada dépêchait une équipe d'observateurs aux élections législatives du 31 mars en Albanie. Deux députés et un haut fonctionnaire canadiens, M. Geoff Scott, Mme Beth Phinney et M. Ron Gould, composent cette délégation.²⁹

J — Le Canada et Haïti

Accompagnée de plusieurs parlementaires, la ministre des Relations extérieures et du Développement international, Mme Monique Landry, représentait le Canada aux cérémonies d'investiture du président d'Haïti, M. Jean-Bertrand Aristide, le 7 février.³⁰ À cette occasion, la ministre annonçait une aide de \$ 9,9 millions pour deux projets de développement.³¹ Trois autres projets dont le financement d'un plan pour l'alimentation en électricité de la région de Port-au-Prince étaient aussi subventionnés par l'ACDI avant la fin du trimestre.³²

K — Le Canada et le Moyen-Orient

1 – La crise du golfe Persique

a) *au parlement canadien*

L'échéance donnée à l'Irak pour se conformer à la résolution no 678 des Nations Unies perturbait le déroulement prévu de la session parlementaire à Ottawa puisque le comité spécial du Cabinet chargé d'étudier la crise du Golfe convoquait le Parlement le 15 janvier pour une session d'urgence.³³ Le Premier ministre canadien demandait alors à la Chambre des communes d'endosser les

28. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 91/04*, 21 janvier 1991.

29. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 81*, 28 mars 1991.

30. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 30*, 6 février 1991.

31. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 91-10*, 7 février 1991.

32. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 91-23*, 15 mars 1991.

33. Affaires extérieures et Commerce extérieur, *Déclarations et Discours no 91/2*, 15 janvier 1991; Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 91/02*, 15 janvier 1991; Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 16 janvier 1991; Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 22 janvier 1991.

mesures adoptées par les Nations Unies pour mettre un terme à l'invasion du Koweït. Les hostilités se déclenchèrent le 16 au moment où l'on étudiait, au cours d'un intense débat, des amendements présentés par les députés libéraux et néo-démocrates. Lors de la séance qui suivit cette annonce, les chefs des partis de l'opposition exprimèrent leur appui aux soldats canadiens, la chef néo-démocrate souhaitant toutefois que le rôle de ces derniers se limite aux actions humanitaires. Le 22 janvier, la motion principale du gouvernement était finalement adoptée par 217 voix contre 47, l'opposition étant formée de députés néo-démocrates, de quatre libéraux, de trois députés du Bloc Québécois et d'un indépendant.³⁴

b) *au sein de la coalition*

Membre de la coalition internationale, le Canada entretenait tout au long du conflit des contacts suivis avec ses alliés et divers autres pays. Par exemple, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures canadien recevait son homologue australien³⁵ le 14 janvier, son homologue égyptien³⁶ le 1^{er} février puis son vis-à-vis turc³⁷ les 25, 26 et 27 février. Ses déplacements étaient tout aussi fréquents³⁸ et M. Clark se rendait en Irlande le 18 février, à Stockholm le lendemain pour s'entretenir avec des représentants de la Suède, de la Norvège, de la Finlande, du Danemark et de l'Islande, et à Londres le 20 février.³⁹ L'étape de Londres était aussi une occasion de rencontrer son envoyé spécial au Moyen-Orient, M. Marc Perron, et les ambassadeurs canadiens de Jordanie, d'Iran, d'Égypte et d'Israël tandis que la réunion de Stockholm permettait de jeter les bases pour une éventuelle mission de paix.⁴⁰

Sur le terrain, les chasseurs canadiens CF-18 participaient d'abord à des missions de protection avancée et d'escorte, un rôle d'attaque au sol contre des cibles militaires au Koweït et en Iraq n'étant autorisé que le 20 février.⁴¹ Quant aux navires, il avait été prévu que le Huron et le Restigouche assureraient la relève de l'Athabaskan et du Terra Nova⁴² mais le déploiement du Restigouche

34. *La Presse*, 23 janvier 1991, p. B1; Chantal HÉBERT, *Le Devoir*, 23 janvier 1991, pp. A1 et A4; Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 23 janvier 1991, pp. A1 et A7.

35. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 10*, 11 janvier 1991.

36. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 25*, 31 janvier 1991; Marie TISON, *Le Devoir*, 2 février 1991, p. A2.

37. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 41*, 23 février 1991; voir aussi Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 91/03*, 21 janvier 1991.

38. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 36*, 13 février 1991.

39. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 91/12*, 20 février 1991; *Le Devoir*, 19 février 1991, p. A3; *The Globe and Mail*, 19 février 1991, p. A4.

40. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 36*, 13 février 1991 et *Déclaration no 91/12*, 20 février 1991.

41. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 10/91*, 20 février 1991; voir aussi Paul KORING et Colin MACKENZIE, *The Globe and Mail*, 25 février 1991, pp. A1 et A2; Chantal HÉBERT, *Le Devoir*, 21 février 1991, p. A3; Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 21 février 1991, pp. A1 et A6; Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 26 février 1991, pp. A1 et A4.

42. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 08/91*, 31 janvier 1991; *La Presse*, 1^{er} février 1991, p. B1; *The Globe and Mail*, 1^{er} février 1991, p. A5.

était annulé après la cessation des hostilités.⁴³ L'hôpital de campagne déployé à Al-Jubail en Arabie saoudite était lui aussi rapatrié à la mi-mars.⁴⁴

c) *les relations avec l'Irak*

Quatre diplomates irakiens étaient expulsés du Canada dans les jours suivant les premiers bombardements et les attaques contre Israël.⁴⁵ L'ambassadeur irakien était également convoqué pour entendre les protestations du Canada au sujet du traitement des prisonniers de guerre capturés par l'Irak.⁴⁶ Toutefois, contrairement à certains pays, le Canada décidait de maintenir ses relations diplomatiques avec l'Irak tout au long du conflit par l'entremise de l'ambassade irakienne à Ottawa puisque le personnel diplomatique canadien en poste à Bagdad avait quitté l'Irak le 12 janvier.⁴⁷

d) *l'aide humanitaire et technique*

Durant le conflit armé, le Canada a versé près de \$ 5 millions en aide humanitaire. Quelque 10 000 masques à gaz ont été envoyés dans les territoires occupés⁴⁸ et près de \$ 500 000 étaient octroyés à la population civile israélienne touchée par les attaques de missile⁴⁹. Le Canada a déboursé aussi plus d'un million en aide médicale aux réfugiés⁵⁰ et a octroyé deux autres millions pour une aide alimentaire d'urgence.⁵¹

Le Canada s'impliquait aussi à contrer le déversement d'hydrocarbures dans le Golfe en dépêchant des experts et en contactant les autorités locales pour offrir une aide technique.⁵² De Paris, à une réunion des ministres de l'Environnement de l'OCDE, le ministre Robert de Cotret participait aux efforts internationaux coordonnés par l'Institut international maritime.⁵³

2 – L'après-guerre du Golfe

Les combats se terminèrent le 28 février. Le Premier ministre canadien qualifiait la fin des hostilités de «victoire pour le droit international et les Nations Unies».⁵⁴ Le Canada s'était préparé depuis plusieurs semaines à la perspective de l'après-guerre.

43. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 11/91*, 1^{er} mars 1991; voir aussi Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 14/91*, 26 mars 1991.

44. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 13/91*, 14 mars 1991.

45. Josée BOILEAU, *Le Devoir*, 18 janvier 1991, pp. A1 et A4; *Le Devoir*, 26 janvier 1991, p. A4; Ross HOWARD et Estanislao OZIEWICK, *The Globe and Mail*, 24 janvier 1991, p. A8.

46. Colin MACKENZIE, *The Globe and Mail*, 22 janvier 1991, pp. A1 et A2.

47. *La Presse*, 11 janvier 1991, p. A1; Timothy APPLEBY, *The Globe and Mail*, 12 janvier 1991, p. A7.

48. Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 30 janvier 1991, p. A2; Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 30 janvier 1991, p. A7.

49. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 91/06*, 29 janvier 1991.

50. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 91-12*, 5 février 1991.

51. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 91-14*, 15 février 1991.

52. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 24*, 29 janvier 1991.

53. Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 31 janvier 1991, p. A2; Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 9 février 1991, p. A2.

54. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 28 février 1991.

a) *le plan canadien*

En effet, dès le 8 février la planification canadienne pour une éventuelle après-guerre est présentée. Le Premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures en énonçaient les grandes lignes lors de deux discours différents prononcés le même jour.⁵⁵ Les principaux éléments de ce plan sont : une convocation des Nations Unies pour un sommet mondial sur le contrôle des armements ; l'établissement d'un plan de redressement économique ; l'octroi d'une aide humanitaire pour les populations civiles ; le renforcement du droit international pour la protection de l'environnement en cas de conflit et ; la préparation d'activités de maintien de la paix sous l'autorité des Nations Unies.⁵⁶

b) *l'ambassade du Canada au Koweït*

L'ambassadeur canadien au Koweït, M. Larry Dickerson, réintérait la capitale le 1^{er} mars.⁵⁷ Les opérations de l'ambassade avaient été temporairement suspendues le 19 octobre et un bureau temporaire avait été établi au Bahrein. Le 2 mars, M. Dickerson rencontrait l'Émir du Koweït pour s'entretenir sur les perspectives d'après-guerre.⁵⁸

c) *la reconstruction du Koweït et la tournée au Moyen-Orient du secrétaire d'État aux Affaires extérieures*

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, rencontrait de nouveau le Secrétaire général des Nations Unies et son homologue américain⁵⁹ avant de se rendre au Moyen-Orient du 6 au 12 mars pour discuter avec les dirigeants du Koweït, de l'Arabie Saoudite, de la Jordanie, de la Syrie et de l'Iran.⁶⁰ M. Clark était accompagné d'une délégation de gens d'affaires désirant s'impliquer dans le redressement économique de la région. Afin d'aider les entreprises canadiennes à participer à ces efforts, le gouvernement fédéral créait d'ailleurs plusieurs services spéciaux tels que la formation d'un Groupe de liaison avec le secteur privé pour la reconstruction du Koweït.⁶¹ Il levait aussi les sanctions économiques contre le Koweït le 7 mars.⁶²

55. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 8 février 1991 ; Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 91/10*, 8 février 1991.

56. Affaires extérieures et Commerce extérieur, *Documentation de base. Activités d'après-guerre*, 8 février 1991 et *Planification de l'après-guerre*, 13 février 1991 ; Gouvernement du Canada, *Communiqué no 31*, 8 février 1991.

57. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 45*, 28 février 1991 ; voir aussi Stephen WARD, *Le Devoir*, 1^{er} mars 1991, p. A3 ; *Le Devoir*, 2 mars 1991, p. A3.

58. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 43*, 27 janvier 1991.

59. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 46*, 2 mars 1991 ; *Le Devoir*, 5 mars 1991, p. A2 ; Calvin WOODWARD, *The Globe and Mail*, 5 mars 1991, p. A6.

60. *CanadExport*, vol. 9, no 6., 2 avril 1991, p.1 ; Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 50*, 4 mars 1991 et *Communiqué no 58*, 9 mars 1991 ; voir aussi *Le Devoir*, 13 mars 1991, p. A2 ; *The Globe and Mail*, 9 mars 1991, p. A7 ; Matthew FISHER, *The Globe and Mail*, 11 mars 1991, p. A6.

61. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 55*, 8 mars 1991 ; voir aussi Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 65*, 18 mars 1991 et *Communiqué no 48*, 4 mars 1991.

62. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 52*, 7 mars 1991.

De retour au pays, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures indiquait que la « principale préoccupation » dans la région est maintenant la question palestinienne et ses corollaires la sécurité d'Israël, les droits des Palestiniens et les considérations territoriales. Il déclarait le Canada prêt à œuvrer à l'élaboration d'une paix durable.⁶³

L — Le Canada et l'Afrique (Sud du Sahara)

1 – L'Afrique du Sud

Le 1^{er} février, le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, se disait heureux des déclarations du président sud-africain, M. de Klerk, de déposer sous peu des mesures législatives visant à abolir le *Group Areas Act*, le *Development of Black Communities Act*, le *Lands Act* et le *Population Registration Act*. Il communiquait avec son homologue pour lui faire part de l'appui du Canada dans cette réforme.⁶⁴

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures soulignait quelques jours plus tard le premier anniversaire de la libération du leader du Congrès national africain, M. Nelson Mandela. Notant les réformes opérées au cours des douze derniers mois, le ministre encourageait la poursuite des efforts en ce sens pour l'année à venir.⁶⁵

2 – La sécheresse en Afrique subsaharienne

La ministre des Relations extérieures et du Développement international, Mme Monique Landry, annonçait le 15 janvier une aide de \$ 5.1 millions à l'Éthiopie pour appuyer l'acheminement de denrées alimentaires transitant par le port de Massaoua, réouvert depuis peu.⁶⁶ La ministre se montrait par ailleurs concernée par la situation au Soudan soulignant que les pays donateurs font actuellement face « à une absence de coopération » de la part du gouvernement soudanais. Une délégation formée de parlementaires canadiens se rendait d'ailleurs dans ces deux pays afin d'évaluer la situation. Quelques jours plus tard, 8 465 tonnes de blé étaient envoyées au nord du Soudan et l'ACDI versait \$ 5 millions à diverses organisations non gouvernementales canadiennes pour les opérations de secours.⁶⁷

63. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 91/16*, 15 mars 1991; Huguette YOUNG, *Le Devoir*, 16 mars 1991, p. A2; Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 16 mars 1991, p. A9.

64. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 1^{er} février 1991; *Le Devoir*, 2 février 1991, p. A5.

65. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 32*, 10 février 1991.

66. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 91-01*, 15 janvier 1991.

67. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 91-04*, 21 janvier 1991.

M — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

1 — Le Bangladesh

Le Secrétariat du Commonwealth constituait un groupe d'observateurs de douze personnes pour suivre le déroulement des élections parlementaires du 27 février au Bangladesh. Le Canada participait à cette mission en déléguant un ancien député, M. Barry Turner.⁶⁸

2 — La Chine

En janvier et en mars, la Société pour l'expansion des exportations donnait son appui à plusieurs prêts destinés à financer des ventes à la Chine notamment dans les domaines des télécommunications et des produits industriels. Ces prêts varient entre \$ 2,2 et 31,7 millions et totalisent près d'un milliard de dollars.⁶⁹

3 — La Thaïlande

La situation politique en Thaïlande était suivie de près par le gouvernement canadien au début du mois de mars après qu'un coup d'État militaire eut renversé le gouvernement civil de ce pays. Considérant cette action comme «un sérieux recul pour le développement du processus démocratique en Thaïlande», le Canada souhaitait le rétablissement du gouvernement élu.⁷⁰ Il jugeait cependant «encourageante» la composition annoncée le 6 mars d'un nouveau cabinet formé de plusieurs anciens ministres.⁷¹

N — Chronologie thématique*

Mission commerciale en Asie du Sud-Est

6 au 23 janvier:

Une mission commerciale dirigée par le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, doit se rendre au Vietnam, en Malaisie, en Thaïlande, en Indonésie du 6 au 23 janvier. L'itinéraire de la mission est bouleversé alors que M. Crosbie doit rentrer précipitamment au pays. (Voir Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 291*, 27 décembre 1990)

68. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 39*, 21 février 1991.

69. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 7*, 11 janvier 1991, *Communiqués no 18-19 et 20*, 21 janvier 1991 et *Communiqués no 66-67-68 et 69*, 18 mars 1991.

70. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 47*, 3 mars 1991.

71. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 56*, 8 mars 1991.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Vente de céréales à la Roumanie

29 janvier :

La Société pour l'expansion des exportations garantira une vente d'orge fourragère à la Roumanie. Le montant assuré s'élève à US \$30 millions. (Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 23*, 29 janvier 1991)

Nomination au Groupe Consultatif de l'OEA

11 février :

Le sénateur Gerald Ottenheimer participera au Groupe consultatif de l'OEA sur le système interaméricain. Ce groupe chargé d'étudier les relations au sein de l'hémisphère doit remettre un rapport lors de la prochaine Assemblée générale de l'OEA qui aura lieu à Santiago en juin prochain. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 34*, 11 février 1991).

Visite du Directeur administratif du PAM

18 et 19 février :

M. James Ingram, le directeur administratif du programme alimentaire mondial est de passage au Canada. M. Ingram rencontre la ministre des Relations extérieures et du Développement international, Mme Monique Landry, ainsi que des représentants de diverses ONG pour discuter de la situation alimentaire mondiale notamment la menace d'une famine en Afrique. (ACDI, *Nouvelles du développement*, avril 1991, vol. 4, no. 3, p.1).

Réunion du RCTM

18 au 20 mars :

Le Canada participe les 18, 19 et 20 mars à Tokyo à une réunion du Régime de contrôle de technologie des missiles. Les pays membres se déclarent en faveur de contrôles plus sévères à l'égard du transfert de technologie des missiles et conviennent de réviser les listes d'exportation de matériel dans ce domaine. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 78*, 25 mars 1991)

Contribution canadienne à l'OTAN

21 mars :

Une contribution totale de \$ 150 000 est versée par le Canada pour la réalisation de divers projets de coopération non militaire notamment pour l'étude des institutions démocratiques en Europe de l'Est. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 74*, 21 mars 1991)

Premier atelier Canada-Japon sur l'espace

25 au 28 mars :

Dans le cadre du programme Pacifique 2000, une cinquantaine de scientifiques canadiens et japonais se rencontrent à Ottawa pour discuter de futurs projets de coopération. Le thème de l'atelier est relié à la microgravité et à l'observation de la planète. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 77*, 21 mars 1991)

Séjour d'une délégation tchèque et slovaque

Fin mars :

Une délégation de représentants tchèques et slovaques dirigée par M. Pavel Rychetsky est de passage au Canada pour étudier le système juridique et législatif canadien et échanger avec leurs vis-à-vis sur le fonctionnement des États fédérés. (Graham Fraser, *The Globe and Mail*, 29 mars 1991, p. A-4)

II – Les relations extérieures du Québec

(janvier à mars 1991)

A — Aperçu général

Les relations extérieures du Québec n'ont pas été affectées outre mesure par le déroulement du conflit armé dans le Golfe. Ainsi, plusieurs missions commerciales ont normalement été effectuées au cours du trimestre. Mais, la situation au Moyen-Orient a tout de même forcé l'annulation ou le report de missions de recrutement d'immigrants dans cette région et en Afrique du Nord et le rapatriement du responsable du bureau québécois de l'immigration à Damas.¹ De plus, le gouvernement québécois suspendait temporairement ses programmes de promotion touristique en Europe.²

Au ministère des Affaires internationales, un comité de crise surveillait la situation de près. Une subvention de \$100 000 était accordée à la division québécoise de la Société canadienne de la Croix-Rouge pour une aide alimentaire d'urgence et l'on délégua à la mi-février des experts québécois pour discuter avec les responsables koweïtiens, réfugiés à Washington, Londres et Genève, de la reconstruction de leur pays. Une banque d'entreprises québécoises désirant participer aux efforts de reconstruction sera d'ailleurs créée à cet effet par le MAI.³

B — Les questions commerciales

Déjà partisan d'un éventuel accord de libre-échange continental, le Québec se préparait au cours du trimestre à participer aux négociations trilatérales sur ce dossier. Il entend aussi aider les entreprises québécoises à faire face à cette situation en favorisant l'identification des réseaux de distribution aux États-Unis et en faisant connaître aux autorités mexicaines l'expertise et le potentiel du marché québécois⁴ (voir la section sur la mission économique du ministre Ciaccia au Mexique).

1. *La Presse*, 24 février 1991, cité par *L'Argus*, 26 février 1991, p. A28 ; *Le Soleil*, 2 février 1991, cité par *L'Argus*, 5 février 1991, p. A15 ; Pierre ASSELIN, *Le Soleil*, 9 mars 1991, p. B1.

2. *Le Devoir*, 18 février 1991, p. 2.

3. Ministère des Affaires internationales, notes pour une motion sans préavis, 19 mars 1991.

4. Voir le discours du ministre John Ciaccia, le 22 mars 1991 ; *Le Devoir*, 7 février 1991, p. A5 ; *Le Journal de Québec*, 7 février 1991, cité par *L'Argus*, 7 février 1991, p. B2 ; Marie Tison, *Le Soleil*, 12 février 1991, cité par *L'Argus*, 12 février 1991, p. A17.